



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 24-28 juin 2024

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 15 mai 2024

WFP/EB.A/2024/5-A

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2023)

Résumé

Le présent document fait le point sur le rôle joué par le PAM dans l'action humanitaire collective en 2023 et au premier trimestre de 2024.

Pendant cette période, la convergence de multiples crises – conflits, conditions climatiques extrêmes et chocs économiques – a aggravé la faim, mis à mal les moyens d'existence et exacerbé les vulnérabilités, surtout dans les pays les plus durement touchés par les crises alimentaires.

En mars 2024, quelque 309 millions de personnes¹ étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les 72 pays où le PAM intervenait et pour lesquels il disposait de données. Dans ces pays, les conflits et l'insécurité alimentaire continueront de forcer les populations à abandonner leur foyer et leurs moyens d'existence, accroissant encore leur insécurité alimentaire. Les déplacements de population devraient continuer d'augmenter: près de 131 millions de personnes devraient être déplacées contre leur gré ou apatrides en 2024, dont presque la moitié seront déplacées à l'intérieur de leur propre pays².

Entre janvier et décembre 2023, le PAM a apporté une aide à environ 150 millions de personnes sous forme de produits alimentaires, d'espèces ou de bons-produits, soit à 10 millions de personnes de moins qu'en 2022³. En 2024, il aura besoin de 21,1 milliards de dollars É.-U. pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de 150 millions de personnes.

¹ Soit un nombre inférieur aux projections établies pour 2023, qui prévoyaient que 333 millions de personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Cet écart est dû en grande partie au fait que moins de pays sont inclus dans les estimations établies en 2024. Par ailleurs, certaines crises alimentaires montrent des signes d'amélioration, tandis que d'autres devraient se dégrader.

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. [Appel global 2024](#).

³ PAM. 2024. [WFP Global Operational Response Plan 2024: Update #10](#).

Coordinateur responsable:

M. G.C. Cirri
Directeur
Bureau mondial de Genève
courriel: giancarlo.cirri@wfp.org

Le PAM a continué de participer aux travaux du Comité permanent interorganisations, qui est la plus haute instance de coordination de l'action humanitaire du système des Nations Unies.

En tant que co-chefs de file du module mondial de la sécurité alimentaire, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont coordonné les interventions menées pour faire face aux situations d'urgence et aux crises alimentaires prolongées dans 30 pays. La collaboration intersectorielle a aussi été assurée à la faveur d'autres modules, notamment ceux de la nutrition, de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ainsi que de la protection.

Le PAM a continué de jouer un rôle de premier plan en apportant à la communauté humanitaire un appui dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, du transport de passagers et des services communs ainsi que de la logistique et des télécommunications d'urgence.

Tout au long de l'année 2023, le PAM a renforcé ses partenariats avec les autres entités des Nations Unies, les organisations non gouvernementales locales et internationales, les institutions financières internationales, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les réseaux humanitaires et les gouvernements hôtes.

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2023)" (WFP/EB.A/2024/5-A).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Le contexte humanitaire en 2023

1. En 2023, 333 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë dans les 78 pays où le PAM est intervenu, soit 184 millions de personnes de plus qu'au début de l'année 2020, avant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)⁴. Sur ce nombre, 235 millions de personnes vivaient dans un pays en situation de fragilité ou de conflit. Plus de 114 millions de personnes ont été déplacées à cause de conflits (dont plus de 36 millions de réfugiés). Un enfant sur cinq dans le monde vit actuellement dans une zone d'affrontements armés ou a fui un conflit armé.
2. La demande mondiale d'aide humanitaire et d'aide au développement est très élevée⁵. Parallèlement, après des dons particulièrement généreux en 2022, les fonds destinés au PAM et aux autres acteurs humanitaires sont retombés au niveau d'avant la pandémie.
3. En 2023, en raison des situations de conflit prolongé au Myanmar, en République arabe syrienne, au Yémen, en Ukraine et en Somalie, de la forte intensification des violences en République démocratique du Congo, au Mozambique, en Haïti et dans la région du Sahel et des nouveaux conflits au Soudan et à Gaza, les pertes civiles ont été les plus élevées enregistrées en une année depuis le génocide rwandais⁶. Les conflits entravent considérablement les opérations humanitaires et l'accès aux communautés démunies, le droit international humanitaire est régulièrement ignoré et la nourriture est de plus en plus souvent utilisée comme arme. En 2023, 259 agents humanitaires ont perdu la vie – un nombre en forte hausse par rapport aux 141 décès enregistrés en 2022 –, 78 ont été enlevés et 194 blessés⁷.
4. On estime que 47,3 millions de personnes dans 54 pays se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire relevant de la phase 4 (urgence) ou plus du Cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé (IPC/CH)⁸. En mars 2024, on s'attendait à ce que la moitié de la population de la bande de Gaza (1,11 million de personnes) se retrouve en phase 5 (catastrophe), qui est le niveau le plus grave sur l'échelle de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC, ce qui représenterait 530 000 personnes (92 pour cent) de plus que fin 2023⁹.
5. La crise climatique s'aggrave à un rythme sans précédent. Le phénomène El Niño de 2023 – le plus fort enregistré au cours des sept dernières années – a entraîné des précipitations inférieures à la moyenne et des épisodes de sécheresse dans les pays du couloir de la sécheresse, en Amérique latine, et des précipitations supérieures à la moyenne accompagnées d'inondations dans le Sahel. Il devrait se poursuivre jusqu'à la mi-2024, perturbant encore le régime des précipitations et, partant, les récoltes à l'échelle mondiale. Parallèlement, l'insuffisance des précipitations pendant la saison des pluies et les conditions de sécheresse enregistrées pour la troisième année consécutive dans la Corne de l'Afrique

⁴ PAM. 2024. [WFP Global Operational Response Plan 2024: Update #10](#).

⁵ Selon *l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023 (mise à jour de décembre)*, 56,7 milliards de dollars étaient nécessaires pour venir en aide à 245,2 millions de personnes, sur les 363,3 millions de personnes démunies. Les fonds reçus ont atteint 21,8 milliards de dollars, soit 38 pour cent du montant nécessaire. En dépit des efforts importants déployés pour faire face à l'accroissement des besoins humanitaires, le déficit de financement a atteint le niveau record de 35 milliards de dollars.

⁶ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2023. [Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2024](#).

⁷ [Base de données sur la sécurité du personnel humanitaire](#), 2024.

⁸ PAM. 2023. [WFP Global Operational Response Plan 2023: Update #9](#).

Note: La légère baisse par rapport à l'estimation de juin (345 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë) tient principalement à la réduction de la zone géographique couverte et à l'ajustement des méthodes utilisées. Les données actualisées relatives à certaines crises majeures (Éthiopie, Yémen, État de Palestine et République arabe syrienne) ne sont pas encore disponibles.

⁹ IPC. 2024. [GAZA STRIP: Famine is imminent as 1.1 million people, half of Gaza, experience catastrophic food insecurity](#).

ont fait basculer plus de 23 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave.

6. Les prix mondiaux des denrées alimentaires sont restés élevés en 2023. En février 2024, l'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) affichait 16 pour cent de plus qu'avant la pandémie de COVID-19¹⁰. Si les prix de la plupart des produits ont baissé par rapport à 2022, celui du riz a quant à lui augmenté, atteignant un pic début 2024¹¹. Les perturbations des échanges commerciaux, et notamment la fin de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, ont généré des incertitudes sur les marchés.

L'action collective du système humanitaire

Comité permanent interorganisations

7. Les chefs de secrétariat des organismes membres du Comité permanent interorganisations ont tenu des réunions périodiques et d'autres ponctuelles pour discuter des grandes crises humanitaires, telles que celles se déroulant en Ukraine, à Gaza, dans le Sahel et au Myanmar. Ils ont pris des décisions stratégiques et défini des orientations qui ont eu des effets à l'échelle du système. Au cours de la période considérée, ils ont publié six déclarations dans lesquelles ils ont lancé des appels à l'action humanitaire, à l'octroi d'un accès et à la protection des personnes dans le besoin, des travailleurs humanitaires et des biens transportés. Ces déclarations ont porté sur le conflit au Soudan, sur la situation dans la bande de Gaza et sur la crise dans le Sahel central.
8. En janvier 2024, la Directrice exécutive du PAM est devenue championne de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel pour le compte du Comité permanent interorganisations. En cette qualité et à l'issue d'un examen complet de la situation, éclairé par une évaluation externe de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, commandée par le Comité permanent interorganisations, et s'appuyant sur la stratégie de ce dernier pour 2022-2026, elle a fixé trois grandes priorités: la mise en place d'une approche centrée sur les victimes et les personnes survivantes; l'évolution de la culture organisationnelle grâce à l'encadrement et aux partenariats; l'appui au renforcement des capacités dans tout le secteur.
9. Le Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale a dirigé les échanges tenus avec le Groupe des adjoints du Comité permanent interorganisations sur diverses questions, comme l'établissement des priorités et des limites, l'action climatique et les interventions humanitaires face aux déplacements internes. Avec le Comité international de secours, il a codirigé les travaux du Groupe sur le financement de l'action humanitaire. Dans le cadre de ces activités, le PAM et le Comité international de secours se sont attachés à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action collective et la mobilisation de ressources auprès du secteur privé.
10. Le PAM a continué de participer activement aux travaux du Comité permanent interorganisations. Il a ainsi coprésidé le Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation avec le Conseil norvégien pour les réfugiés et fourni des orientations et un appui opérationnel aux équipes de pays.

¹⁰ FAO. 2024. Page Web sur la [situation alimentaire mondiale](#).

¹¹ FAO. 2024. [Rapport de mise à jour des prix du riz de la FAO](#).

11. Le PAM a participé au Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence, qui a formulé des conseils et assuré un suivi concernant un certain nombre de questions stratégiques et opérationnelles nécessitant une action collective urgente, une mobilisation de ressources à l'échelle du système et un appui ciblé sur le terrain pour maintenir ou intensifier l'action humanitaire. Le PAM a pris part à d'importantes missions d'urgence¹² et au projet d'appui entre pairs du Groupe des directeurs, au titre duquel un appui interinstitutions de haut niveau a été apporté aux coordonnateurs résidents, aux coordonnateurs de l'action humanitaire et aux équipes de pays pour l'action humanitaire des Nations Unies dans le cadre de plusieurs opérations d'urgence, en vue de renforcer la fourniture de l'aide et l'exécution des opérations menées dans les pays par les différents organismes.
12. Le PAM a coprésidé [l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées](#), ce qui témoigne de son attachement à renforcer le respect de ce principe dans les opérations humanitaires. Dans ce contexte, il a contribué à l'élaboration d'un cadre de responsabilité collective à l'égard des populations touchées afin de faciliter la coordination entre les coordonnateurs résidents, les coordonnateurs de l'action humanitaire, les équipes de pays pour l'action humanitaire, les équipes de pays des Nations Unies et les autres parties prenantes. Le fait de donner la priorité aux mesures énoncées dans le cadre a permis au PAM et à ses partenaires de mieux répondre aux besoins des populations touchées par une crise en facilitant une aide humanitaire plus transparente et plus efficace.
13. Le PAM a continué de participer aux activités du Groupe de pilotage du Comité permanent interorganisations chargé du cycle des programmes d'action humanitaire et pris part aux discussions stratégiques sur la réforme du cycle des programmes, processus pluriannuel visant à simplifier la planification, la coordination et l'acheminement de l'aide humanitaire. Ces activités ont consisté à réviser les orientations à l'intention des équipes de pays, à appuyer le déploiement d'un cadre d'analyse intersectoriel conjoint actualisé et à élaborer l'aperçu de la situation humanitaire mondiale 2024, dont le format a par ailleurs été simplifié.

Crise alimentaire mondiale et prévention de la famine

14. Le PAM a tiré parti du rôle moteur qu'il joue dans les plateformes de partenariat que sont le Réseau mondial contre les crises alimentaires et la Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du nexus action humanitaire-développement-paix pour promouvoir des solutions durables aux crises alimentaires. Ces plateformes comptent parmi leurs principaux membres la FAO, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme des Nations Unies pour le développement. En outre, le PAM a participé plus activement à d'autres initiatives visant à lutter contre les crises alimentaires, telles que l'Alliance mondiale du Groupe des Sept pour la sécurité alimentaire, l'Alliance du Groupe des Vingt contre la faim et la pauvreté et le Groupe de travail de haut niveau du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la prévention de la famine, ainsi qu'aux travaux de la Coordinatrice des Nations Unies pour la prévention et l'intervention contre la famine, entre autres.

¹² En Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Yémen.

15. Lors du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de 2023 du Conseil économique et social de l'ONU, le PAM s'est attaché, avec l'Italie, les États-Unis d'Amérique, le Kenya et la FAO, à mettre l'accent sur les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la prévention de la famine. Cette session a montré l'importance d'intensifier l'aide humanitaire et de renforcer la coordination à l'échelle du système. Le PAM a notamment participé à une discussion de haut niveau sur l'insécurité alimentaire et organisé une manifestation parallèle sur la crise alimentaire mondiale avec les États-Unis d'Amérique, le Kenya, l'Italie et la FAO, manifestation à laquelle ont participé plus de 200 personnes.
16. Le PAM a continué de collaborer avec la communauté humanitaire dans son ensemble pour garantir un approvisionnement stable en céréales et autres denrées pour les consommateurs du monde entier dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, jusqu'à ce que celle-ci prenne fin en juillet 2023. Cet accord conclu en juillet 2022 a permis de livrer plus de 30 millions de tonnes de céréales et d'autres produits alimentaires à 45 pays, contribuant à faire baisser les prix mondiaux de ces produits.

Modules mondiaux et appui à la communauté humanitaire

17. En 2023, le module mondial de la sécurité alimentaire est venu en aide à 134 millions de personnes, apportant une assistance alimentaire ainsi qu'un soutien à l'agriculture et aux moyens d'existence dans le cadre de plans d'intervention coordonnée mis en place dans 28 pays. Sur les 18,4 milliards de dollars nécessaires à l'exécution de ces plans, seulement 7,1 milliards ont été financés, soit 38 pour cent, contre 61 pour cent en 2022.
18. Le module a adopté un plan stratégique pour 2023–2025 afin d'orienter ses activités et a renforcé la collaboration intersectorielle dans les domaines de la nutrition, de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et de la protection. En 2023, il a intensifié ses activités de communication aux niveaux local, régional et mondial; il a ainsi coparrainé plusieurs manifestations en marge de la session de 2023 du Conseil économique et social¹³ et participé aux Semaines des réseaux et partenariats humanitaires de 2023.
19. En 2023, le module mondial de la logistique a mené des activités dans 44 pays, auxquelles ont participé 934 partenaires ou acteurs humanitaires, dont 574 organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales. La transposition à plus grande échelle de certains services (organisation de convois au Tchad et au Soudan ainsi qu'en Égypte dans le cadre de l'intervention d'urgence à Gaza, et fourniture de services d'entreposage communs en Türkiye) a constitué la partie la plus visible de ces efforts de coordination essentiels. En 2023, le module a répondu à plus de 4 400 demandes de services logistiques communs, facilitant le transport de 74 174 m³ de matériel humanitaire et l'entreposage de 123 000 m³ d'articles de secours.
20. Les consultations et la collaboration avec les partenaires du secteur de la logistique se sont intensifiées en 2023. Un appui a été apporté à huit organismes nationaux de gestion des catastrophes sous forme d'activités de renforcement des capacités en matière de préparation logistique, l'objectif étant de leur permettre de diriger les efforts de coordination des chaînes d'approvisionnement d'urgence au niveau national. Dans le cadre d'un projet sur la [durabilité environnementale dans la logistique humanitaire](#), le PAM, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Conseil danois pour les réfugiés et Save the Children International ont fourni un soutien dédié, dispensé par des spécialistes du domaine, à 215 organismes répartis dans 34 pays (dont 24 pays rien qu'en 2023), afin de les sensibiliser aux conséquences de la logistique humanitaire sur l'environnement et d'offrir des solutions et des conseils personnalisés aux différents partenaires.

¹³ PAM et al. 2023. [Protection Risks & Food Insecurity: Strengthening Community-led Solutions to Complex Crises](#).

21. Le groupe de travail *Importation and customs clearance together!* a aidé à résoudre les difficultés liées aux procédures de dédouanement et d'importation pour 15 opérations humanitaires.
22. En 2023, le module mondial des télécommunications d'urgence a fourni des services de connexion à 9 195 travailleurs humanitaires issus de 360 organisations, dans le cadre de 12 opérations d'urgence. Ses activités ont notamment consisté à renforcer les capacités nationales en matière de technologies de l'information et des communications, et la résilience face aux catastrophes au Bénin, au Ghana, au Malawi et au Togo, ainsi que dans les pays des régions Amérique latine et Caraïbes et Pacifique, en vue d'améliorer leur état de préparation. Le module a ouvert un premier centre de télécommunication à Diffa dans le cadre d'un projet visant à fournir des services aux communautés de la région du Sahel. Plus de 2 000 personnes, dont 63 pour cent de femmes, y ont déjà eu recours.
23. En 2023, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, qui est géré par le PAM, a assuré la continuité des services de transport aérien pour la communauté humanitaire, desservant 437 destinations, dont des lieux reculés ou autrement inaccessibles. Plus de 380 000 travailleurs humanitaires et de 4 900 tonnes d'articles essentiels ont été transportés pour le compte de 653 organisations, y compris des ONG nationales, des ONG internationales et des partenaires des Nations Unies. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies a aussi assuré des vols spéciaux à des fins d'évaluation des besoins et de suivi des projets, ainsi que des missions de haut niveau et des missions ponctuelles. En 2023, il a réalisé 689 évacuations médicales vitales et 867 évacuations pour des raisons de sécurité.

Domaines d'action prioritaires

L'alerte rapide au service de l'action immédiate – chef de file de l'alerte rapide en cas de crise humanitaire

24. En 2023, le PAM et la FAO ont continué d'attirer l'attention collective sur les situations dans lesquelles des hostilités ou les actions des parties concernées portaient atteinte à la sécurité alimentaire, en violation du droit international humanitaire et de la résolution 2417 (2018) du Conseil de sécurité de l'ONU.
25. Avec d'autres entités des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'autres ONG, le PAM a continué de diriger le Groupe chargé de l'alerte rapide, de l'action rapide et de l'état de préparation du Comité permanent interorganisations, qui fournit des analyses des risques humanitaires émergents et formule des recommandations concernant les mesures immédiates à prendre à l'intention du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence.
26. Conjointement avec la FAO, le PAM a publié en mai et en octobre 2023 deux éditions du rapport *Hunger Hotspots*, qui donne des informations d'alerte précoce et des perspectives à six mois concernant les situations d'insécurité alimentaire aiguë. Dans l'édition d'octobre, 18 foyers de famine ont été répertoriés dans 22 pays où l'on s'attendait à une forte dégradation de la sécurité alimentaire. La série *Global Hotspots* est devenue un outil important pour promouvoir l'adoption de mesures d'anticipation et constitue un complément prospectif de la série *Global Report on Food Crises* fortement apprécié des institutions financières internationales, du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence, du Fonds central pour les interventions d'urgence, des groupes de réflexion et des médias.

Déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays

27. Les déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays deviennent un enjeu de politique générale de plus en plus important à mesure que les besoins augmentent¹⁴ et parce qu'il reste difficile de trouver des solutions durables. Dans ce contexte, plusieurs initiatives mondiales ont été lancées afin de collaborer à des solutions.
28. Le Comité permanent interorganisations a commandé une [étude indépendante des interventions humanitaires menées en réponse aux déplacements internes](#), qui a été réalisée par l'Institut de développement d'outre-mer. Le Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes avait recommandé qu'il soit procédé à une telle étude, conformément au programme d'action du Secrétaire général sur cette question¹⁵. En mars 2024, l'Institut de développement d'outre-mer a publié son rapport final contenant les résultats de l'étude, dans lequel il préconise de renforcer le rôle de direction, de coordination et d'information du Comité permanent interorganisations, afin de répondre plus efficacement aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de garantir leur protection. Le PAM a contribué à l'étude et participe à l'élaboration d'une réponse de la direction.
29. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour les solutions à apporter à la question des déplacements internes a travaillé avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies de 15 pays pilotes à la mise en place d'approches dirigées par les gouvernements, financées au titre de l'aide au développement et bénéficiant d'un soutien interinstitutions.
30. S'appuyant sur le programme d'action et l'étude sur les déplacements internes, le Comité de haut niveau sur les programmes a créé un groupe de travail chargé de proposer une approche des déplacements internes à l'échelle du système, pour examen par le Comité à sa 48^e session, en octobre 2024.
31. Dans le cadre du programme d'action, le PAM a montré en quoi sa présence sur le terrain, ses capacités en matière d'analytique des données, ses programmes d'aide monétaire, de protection sociale et de renforcement de la résilience, et ses partenariats stratégiques conclus avec des gouvernements ou d'autres parties prenantes contribuaient à apporter des solutions à la question des déplacements de populations à l'intérieur de leur propre pays.

Ancrage local

32. En 2023, le PAM a acheminé 31,1 pour cent des contributions par l'intermédiaire d'acteurs nationaux ou locaux, dépassant ainsi l'engagement de 25 pour cent pris au titre du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire)¹⁶. Il s'agit du meilleur résultat obtenu depuis 2016.

¹⁴ Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'a jamais été aussi élevé. Il s'établissait à 71,1 millions à la fin 2022, soit une augmentation de 60 pour cent par rapport à 2021.

¹⁵ Le Secrétaire général de l'ONU a établi un [programme d'action sur les déplacements internes](#) qui vise à remédier aux situations de déplacement en menant une action concertée afin de trouver des solutions durables, de prévenir les déplacements et de faire en sorte que les populations déplacées reçoivent assistance et protection.

¹⁶ Ne tient pas compte des fonds versés aux organisations locales engagées comme sous-traitants par les ONG internationales partenaires du PAM.

33. Faisant fond sur les travaux menés en 2023 par une équipe interdivisions, le Conseil d'administration a accepté qu'une politique interne en matière d'ancrage local soit élaborée de sorte que les efforts déployés par le PAM dans ce sens puissent s'appuyer sur des orientations stratégiques globales. La politique devrait être présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2025. Pour l'élaborer, le PAM organisera des consultations avec des autorités nationales et infranationales, des ONG locales, nationales et internationales, d'autres entités des Nations Unies, des organes du Comité permanent interorganisations (y compris les modules d'action groupée et l'équipe spéciale sur l'ancrage local) et des universitaires.

Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel

34. Le recensement, l'atténuation et la gestion des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles chez les partenaires coopérants et le renforcement des capacités de ces derniers constituent un domaine d'action prioritaire pour le PAM, qui a continué de jouer un rôle moteur dans les efforts interinstitutions déployés dans ce domaine en 2023.
35. Depuis juin 2023, tous les organismes partenaires inscrits sur le [portail des partenaires de l'ONU](#) sont tenus d'effectuer une évaluation des capacités en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il s'agit d'un outil numérique intégré au portail, qui a été lancé à l'occasion d'une manifestation en marge du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de 2023 du Conseil économique et social et qui a fait l'objet d'une formation interinstitutions à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce lancement a constitué une étape importante en vue de l'harmonisation et de la coordination des efforts menés par les entités des Nations Unies pour gérer les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles associés aux partenaires et protéger les communautés.

Coordination de l'assistance monétaire

36. En 2023, 39 pour cent de l'assistance alimentaire assurée par le PAM l'a été sous la forme d'espèces ainsi que de bons-valeur et de bons-produits, pour un montant s'établissant à 2,9 milliards de dollars, soit une diminution de 11 pour cent de la part de l'assistance alimentaire fournie selon ces modalités par rapport à 2022. Ce recul tient à la baisse des financements, à la suspension de certains transferts de type monétaire en raison de conflits et aux problèmes de liquidités rencontrés dans plusieurs pays¹⁷.
37. Dans le cadre du groupe consultatif mondial sur l'assistance monétaire, le PAM a continué de collaborer avec d'autres entités des Nations Unies, des ONG, le CALP Network, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des intervenants nationaux et locaux aux fins de l'application du nouveau modèle du Comité permanent interorganisations pour la coordination de l'assistance monétaire. Le groupe a élaboré des normes mondiales et des indicateurs de performance clés afin d'assurer une coordination efficace, prévisible et responsable de l'assistance monétaire. Le PAM a formulé des orientations concernant la communication d'informations relatives à l'assistance monétaire à usages multiples mise en place dans le cadre de plans de réponse humanitaire. Ces orientations sont en cours d'examen et seront approuvées en 2024. Le groupe consultatif a continué de collaborer avec le Forum des donateurs sur l'assistance monétaire (Donor Cash Forum) à l'élaboration d'un plan de dotation en ressources aux fins de la coordination de l'assistance, l'accent étant mis sur la coordination pilotée à l'échelle locale.

¹⁷ Les opérations au Bangladesh, en Jordanie et en République centrafricaine ont vu leur financement reculer. En outre, le programme de transferts de type monétaire mis en place au Soudan a été suspendu pendant une longue période en 2023 en raison de la guerre; en Ukraine, les transferts ont diminué à la suite d'un ajustement des priorités, l'accent ayant été mis sur d'autres activités; et au Niger, des problèmes de liquidités ont contraint le PAM à effectuer moins de transferts que prévu.

38. La Banque mondiale et le PAM ont intégré les données issues de l'évaluation de la fonctionnalité des marchés du PAM au tableau de bord de l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire de la Banque mondiale afin d'améliorer la coordination des politiques et d'éclairer les mesures financières prises en réponse aux crises alimentaires et l'appui apporté au renforcement de la résilience. Les relations nouées par le PAM avec les acteurs des chaînes d'approvisionnement et des marchés locaux ont joué un rôle essentiel dans les interventions d'urgence, par exemple lors du récent tremblement de terre en Türkiye, où elles ont permis au PAM de fournir 3 600 colis alimentaires dans les premières 24 heures.

Établissement des limites, évaluations conjointes des besoins et plateformes d'innovation

39. En tant que partenaire clé de l'IPC, le PAM a fourni les données principales concernant les indicateurs d'effet direct liés à la sécurité alimentaire pour la plupart des analyses de l'IPC conduites en 2023. Il a continué de contribuer à l'élaboration des documents d'orientation de l'IPC, aux activités de divers groupes de travail et à l'élargissement du Cadre dans le contexte des grandes crises alimentaires survenues en 2023. Le PAM a joué un rôle central dans la mise en place rapide de l'IPC à Gaza, en fournissant des indicateurs d'effet direct clés à des fins d'analyse moins de deux mois après le début de la crise. En 2024, il continuera de participer aux travaux entrepris par l'Unité de soutien global de l'IPC pour améliorer la classification des situations de famine, les analyses afférentes aux lieux pour lesquels on dispose d'un accès limité et la ventilation des données.
40. La [plateforme commune du HCR et du PAM pour l'excellence des programmes et le ciblage](#) a fourni un appui complet sur le plan technique et en matière de coordination, à l'intention des neuf pays ci-après: Bangladesh, Égypte, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Soudan du Sud et Zimbabwe. Par ailleurs, elle a élaboré un cadre d'analyse commun au HCR et au PAM qu'elle a déployé à l'échelle mondiale, afin d'offrir aux opérations de pays des outils essentiels pour mieux appréhender la capacité qu'ont les personnes déplacées de force de subvenir à leurs besoins de base. En 2023, elle a utilisé ce cadre à titre pilote au Soudan du Sud et au Zimbabwe, ainsi qu'en Égypte, en vue de recueillir les données connexes en 2024. Elle a continué de recenser, de consigner et de diffuser les meilleures pratiques ainsi que les enseignements tirés de la collaboration entre le PAM et le HCR, y compris à l'occasion de manifestations de haut niveau à Bruxelles (lors du Forum humanitaire européen), à Genève (lors de la session du Comité exécutif du HCR) et à Rome (en marge de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration du PAM).
41. Le module mondial de la sécurité alimentaire a appuyé l'élaboration d'un nouveau cadre d'analyse intersectorielle commun (JIAF 2.0) qui servira à l'analyse intersectorielle des besoins humanitaires, laquelle éclairera les aperçus des besoins humanitaires et les plans de réponse humanitaire à compter du cycle de 2024. De nouveaux outils et méthodes permettant de calculer le nombre de personnes dans le besoin, d'estimer la gravité de ces besoins et de réaliser des analyses intersectorielles ont été mis au point et déployés en 2023.
42. En outre, le module mondial de la sécurité alimentaire a dispensé des orientations et un appui aux équipes de pays en matière d'établissement des limites et préconisé que les priorités soient fixées et le ciblage effectué de manière consultative, sans plafonnement prédéfini ou zones géographiques d'intervention imposées au niveau mondial.
43. En 2023, le module de la logistique a fait la promotion d'initiatives technologiques innovantes et accru ses activités de collaboration. La [plateforme interactive d'échange d'informations logistiques \(Log IE\)](#) et de cartographie du module a été améliorée pour faciliter la disponibilité en temps quasi réel de données essentielles concernant l'accès physique. En tout, 22 opérations ont utilisé les fonctionnalités de cartographie dynamique de Log IE.

Responsabilité à l'égard des populations touchées

44. Le PAM a coprésidé, avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Core Humanitarian Standard Alliance, [l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées](#). Le PAM et la Core Humanitarian Standard Alliance se sont aussi concertés avec des donateurs en vue de mieux rendre compte de l'action humanitaire et de veiller à ce que des échanges réguliers soient menés avec les personnes touchées pour éclairer les programmes.
45. Dans le cadre de l'Équipe spéciale, le PAM s'est attaché à mettre en place des mécanismes communautaires communs de remontée de l'information, conformément aux principes directeurs et aux normes opérationnelles du Comité permanent interorganisations en la matière. En 2023, il a participé aux efforts déployés au niveau interinstitutions en Afghanistan, au Mozambique et dans l'État de Palestine. En outre, une trentaine de bureaux de pays ont soutenu le déploiement d'un mécanisme interinstitutions de remontée de l'information, conformément à l'engagement du PAM en faveur d'une action humanitaire reposant sur des partenariats et sur une action concertée.
46. Le PAM a adapté la classification et le cadre analytique recommandés par le Comité permanent interorganisations de façon à améliorer l'interopérabilité et la collaboration dans le cadre des instances collectives et à accroître les possibilités de saisir ces instances. Les bureaux de pays dotés de dispositifs communautaires de remontée de l'information normalisés (Burkina Faso, État de Palestine, Éthiopie, Guatemala, Nigéria, République de Moldova, Sri Lanka, Ukraine et, bientôt, Colombie) disposent des outils voulus pour participer plus activement aux instances interinstitutions.

Problématique femmes-hommes

47. Comme suite aux efforts considérables déployés par le PAM pour favoriser une meilleure prise en compte des questions de genre, 26 plans stratégiques de pays soumis au Conseil d'administration en 2023 ont obtenu une note de 3 ou 4 au regard du marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge.
48. Le PAM a collaboré avec les autres organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre de deux programmes conjoints visant à renforcer les connaissances des acteurs de l'humanitaire. En outre, un rapport de recherche intitulé *Unequal Access: Gendered Barriers to Humanitarian Access*, publié en mai 2023, recense et analyse les obstacles liés au genre qui entravent l'accès à l'aide humanitaire en Haïti, en République démocratique du Congo, en République arabe syrienne et au Soudan du Sud. Des études de cas montrent de quelle façon l'assistance de type monétaire contribue à l'émancipation économique des femmes.
49. En sa qualité de championne de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel pour le compte du Comité permanent interorganisations, la Directrice exécutive du PAM a associé le Programme à la [Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit](#). Par ailleurs, le PAM a joué un rôle de premier plan dans l'approbation des directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Lien entre action humanitaire, développement et paix

50. En 2023, dans le cadre de séances publiques ou à huis clos, le PAM a rendu compte au Conseil de sécurité de l'ONU de sa contribution à la mise en œuvre de la résolution 2417. En avril 2023, le PAM et la FAO ont présenté au Conseil de sécurité les [activités de suivi semestriel de la sécurité alimentaire](#) qu'ils mènent conjointement dans les pays où l'insécurité alimentaire est aggravée par un conflit. Cet exposé et les autres efforts de sensibilisation déployés par le bureau du PAM à New York ont abouti à la publication d'une note blanche sur la situation au Burkina Faso, en Haïti et en République démocratique du Congo, faisant référence à la résolution 2417, pour examen par le Conseil de sécurité. Le PAM a une nouvelle fois été invité par les membres du Conseil à faire un exposé, dans le cadre d'un dialogue interactif informel, au sujet de la note et de la situation dans les pays concernés. Ce dialogue a eu lieu en juillet 2023.
51. En 2024, le PAM et la FAO ont publié pour examen par le Conseil de sécurité un rapport ponctuel de suivi conjoint sur la situation dans l'État de Palestine et au Soudan. Une séance d'information informelle a ensuite été organisée à l'intention des membres du Conseil par les coordonnateurs responsables de la résolution 2417, à savoir le Guyana et la Suisse. De nouvelles notes blanches ont été soumises au Conseil de sécurité au sujet de ces deux crises, et le PAM a été invité à s'exprimer devant le Conseil.
52. Le PAM s'est attaché à renforcer les travaux menés au titre de la résolution 2417 en organisant, avec la FAO et le CICR, un atelier à l'intention des membres du Conseil, qui a été tenu par la Suisse et le Guyana à New York. Il a aussi organisé un autre atelier à la Fordham University à l'intention d'universitaires, d'États membres, d'ONG et d'autres organismes des Nations Unies, afin d'examiner les progrès accomplis dans l'application de la résolution ainsi que les mesures à prendre.
53. Dans le cadre de son Plan stratégique pour 2022–2025, le PAM s'est fixé comme priorité transversale d'adopter une approche fondée sur le nexus action humanitaire-développement-paix. Le PAM œuvre en faveur de programmes intégrés à long terme qui organisent en strates, échelonnent et regroupent des activités d'atténuation et de prévention le long de ce nexus, pour permettre aux populations de subvenir seules à leurs besoins au fil du temps et d'être plus résilientes face aux chocs.
54. Le PAM a poursuivi ses activités de direction stratégique dans les instances interinstitutions ou multilatérales ayant trait au triple lien. En 2023, il a coprésidé un dialogue des Nations Unies organisé par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et participé activement aux travaux de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la collaboration entre les acteurs de l'humanitaire et du développement et leurs liens avec la paix ainsi qu'à ceux du Comité directeur mixte des Nations Unies chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement.

Accès et interaction entre acteurs humanitaires et militaires

55. Par l'intermédiaire de son Unité chargée de l'accès opérationnel et de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires, le PAM s'est employé à faciliter l'accès humanitaire aux niveaux mondial, régional et national en 2023.
56. En tant que membre fondateur du groupe de travail mondial sur l'accès, il s'est attaché à fédérer les partenaires en vue de remédier aux difficultés qui se posent dans ce domaine. Des modules de formation interinstitutions, concernant notamment l'interaction entre humanitaires et militaires sur le terrain, ont été mis au point pour renforcer la capacité du personnel, des partenaires et des parties prenantes civiles et militaires à gérer la coordination entre les acteurs civils et militaires et à résoudre les problèmes d'accès sur le terrain, afin de garantir la tenue d'opérations humanitaires fondées sur des principes.

57. Tout au long de l'année, le PAM a consolidé ses moyens opérationnels sur le terrain grâce à une formation et une présence accrues, contribuant ainsi à une action humanitaire collective garantissant un accès aux populations touchées.

Climat

58. Le PAM a participé à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de défendre les personnes frappées de plein fouet par la crise climatique, en particulier les groupes marginalisés, et pour se positionner en tant que partenaire et pourvoyeur de solutions dans le cadre de l'action climatique locale. Il a joué un rôle central dans l'élaboration de la [Déclaration sur le climat, l'aide d'urgence, le relèvement et la paix](#), qui contient un engagement historique à accélérer les investissements en faveur du renforcement de la résilience face aux changements climatiques des pays et communautés les plus vulnérables, en particulier ceux qui sont menacés ou touchés par une situation de fragilité ou un conflit, ou qui font face à d'importants besoins humanitaires.
59. La politique du PAM en matière de changements climatiques est en cours d'actualisation et sera présentée pour approbation à la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration. Cette version actualisée sera étroitement alignée sur celle de la politique en matière de résilience, qui doit être présentée à la même session du Conseil pour approbation¹⁸. La première consultation informelle avec le Conseil sur la mise à jour de la politique en matière de changements climatiques a eu lieu le 11 avril 2024.
60. L'une des recommandations issues de [l'évaluation interne de 2022](#) des politiques en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de changements climatiques tendait à revoir la place de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe à tous les niveaux du PAM, de façon à mieux tenir compte de ces questions dans les politiques, processus et programmes institutionnels pertinents. La réduction et la gestion des risques de catastrophe restent une priorité pour le PAM, car les catastrophes ont de profondes répercussions sur les populations vulnérables en proie à l'insécurité alimentaire dans le monde entier. Pour faire baisser les besoins humanitaires à une époque où les catastrophes sont de plus en plus fréquentes, il est nécessaire de combiner efforts de prévention et d'adaptation à long terme et initiatives de préparation, de réduction des risques et de protection à plus courte échéance.
61. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes est un partenaire clé du PAM et participe aux processus d'élaboration de politiques mondiales relatives à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe, tels que le [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe](#) et les travaux de son Groupe de hauts responsables chargé d'étudier la question de la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience. Lors de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai en 2023, le PAM s'est engagé à appliquer les [recommandations du Groupe de hauts responsables](#).

¹⁸ L'actualisation de la politique en matière de changements climatiques a été préconisée dans [l'évaluation, réalisée en 2022](#), de la politique de 2017, dont il était ressorti que la question de l'action climatique continuait d'être prise en compte à l'échelle du PAM et que les programmes ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le contexte des changements climatiques avaient pris beaucoup d'importance.

Systèmes alimentaires

62. Une réunion visant à faire le [bilan](#) des progrès accomplis au regard des mesures préconisées lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 s'est tenue en juillet 2023. À cette occasion, la communauté internationale a fait un point sur l'avancement de la transformation des systèmes alimentaires nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable. Le PAM a dirigé les travaux sur la résilience des systèmes alimentaires et s'est attaché, avec les gouvernements et les partenaires, à mettre en avant les solutions, les données factuelles et les études de cas dans ce domaine.
63. Les coalitions soutenues par le PAM ont fait état des progrès accomplis et des partenariats noués dans divers secteurs et avec diverses parties prenantes. C'est notamment le cas de la [Coalition pour l'alimentation scolaire](#), dont le PAM assure le secrétariat et qui a reçu des annonces de contributions s'élevant à 200 millions de dollars.
64. À l'issue du bilan, le Secrétaire général de l'ONU a demandé qu'une attention accrue soit portée aux systèmes alimentaires en tant que moyens essentiels d'atteindre les objectifs de développement durable, soulignant qu'il importait d'harmoniser les politiques et plans relatifs aux systèmes alimentaires et ceux relatifs à l'action climatique. Le PAM est prêt à appuyer ces efforts grâce à des analyses et à des mesures concrètes, au service en particulier des communautés les plus fragiles.

Grand Bargain

65. Le PAM participe à la dernière étape du Grand Bargain, qui est axée sur la participation, l'ancrage au niveau local, la qualité du financement et les transformations sectorielles (mesures d'anticipation, collaboration multipartite et financement innovant). Il est l'un des champions du groupe du Grand Bargain sur l'intensification des mesures d'anticipation, aux côtés de l'Allemagne, du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de Save the Children et d'autres acteurs, dont l'Union européenne, la FAO, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Oxfam et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le groupe vise à remédier aux difficultés qui entravent ces efforts; il s'attache pour cela à trouver des financements pour accroître les mesures d'anticipation concertées et formule des recommandations tendant à améliorer la coordination et la coopération aux niveaux international, national et local.

Partenariats et processus mondiaux

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

66. Le PAM a depuis longtemps établi des relations de collaboration solides avec le HCR sur la question des réfugiés et des autres populations déplacées de force dans plus de 41 pays.
67. Le deuxième [Forum mondial sur les réfugiés](#) a eu lieu en décembre 2023 à Genève. À cette occasion, des parties prenantes du monde entier se sont penchées sur les enseignements tirés des quatre dernières années de mise en œuvre du [Pacte mondial sur les réfugiés](#) et sur les efforts visant à favoriser l'inclusion et l'autonomie des réfugiés. Les participants au Forum ont recensé des possibilités de resserrer considérablement la collaboration avec les États hôtes afin de progresser dans la concrétisation des engagements tendant à renforcer les moyens d'existence fondés sur l'agriculture et l'inclusion des réfugiés dans les systèmes alimentaires et dans l'économie en général. Avec le HCR, la FAO et le Gouvernement norvégien, le PAM a annoncé l'adoption d'un [engagement multipartite](#) concernant l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, dans l'objectif de mobiliser des appuis en faveur de la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires en tant que moyen essentiel de renforcer l'autonomie des réfugiés et des communautés hôtes.

68. Le PAM a collaboré étroitement avec le HCR à l'élaboration d'approches visant à gérer, aussi bien sur le plan opérationnel que par l'intermédiaire d'activités stratégiques de sensibilisation, les problèmes de financement et les répercussions du manque de ressources. Dans ce contexte, il s'est engagé à allouer au moins 20 pour cent des contributions multilatérales non préaffectées à des opérations de soutien aux réfugiés.
69. En outre, les deux organismes élaborent actuellement un protocole conjoint de partage de l'information, en partant du principe que des améliorations dans ce domaine permettront de mieux anticiper l'évolution des niveaux d'assistance, d'y répondre plus facilement et de mieux communiquer à ce sujet, et favorisera une sensibilisation fondée sur des données factuelles.

Organisation internationale pour les migrations

70. Le PAM est conscient de l'importance de sa collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations. Il a renforcé le partenariat noué avec celle-ci dans divers domaines d'intervention, afin de faire progresser les efforts et de renforcer l'efficacité et l'efficacé des programmes, le but étant d'améliorer les perspectives des bénéficiaires des deux organismes. Un plan de travail biennal conjoint a été élaboré en mars 2023 et est actuellement révisé et peaufiné.

Organisation mondiale de la Santé

71. En juillet 2023, alors que le bilan du Sommet sur les systèmes alimentaires se tenait à Rome, une réunion fondamentale a eu lieu entre la Directrice exécutive du PAM et le Directeur général de l'OMS. Cette réunion a été l'occasion de souligner l'importante coopération mise en place entre les deux organismes lors de la pandémie de COVID-19, qui reposait sur un mémorandum d'accord, sur le plan de réponse humanitaire global COVID-19 et sur la participation des deux organisations à l'Équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19, dont les travaux se sont achevés à la mi-2023.
72. Lancée en 2021, l'initiative [INITIATE²](#) a été mise au point par le PAM et l'OMS pour améliorer l'état de préparation aux situations d'urgence sanitaire mondiale. En 2023, le module de traitement des maladies infectieuses d'INITIATE² a été mis à l'essai lors d'un exercice de simulation à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies de Brindisi (Italie). Soixante-quinze personnes issues de 25 entités y ont participé dans l'objectif de renforcer l'efficacité des interventions d'urgence. Les remontées d'information serviront à affiner les stratégies de l'initiative en vue de renforcer l'état de préparation des pays du monde entier à d'éventuels foyers de maladie infectieuse.
73. Le PAM participe activement aux consultations organisées par l'OMS aux fins de l'élaboration du quatorzième programme général de travail de cette dernière, qui devrait être adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé à sa soixante-dix-septième session. Le PAM a apporté d'importantes contributions avant et pendant les consultations afin de renforcer les liens entre les stratégies relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et au secteur de la santé en général. L'OMS a salué la participation et les contributions stratégiques du PAM, dont il a intégré la terminologie et les données dans son programme de travail.
74. Le PAM et l'OMS ont poursuivi leur partenariat au sein du Comité permanent interorganisations et collaboré sur certaines questions essentielles dans le cadre du Groupe de travail des États membres sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires, du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et du Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants. En outre, le PAM a participé à la session de l'Assemblée mondiale de la Santé et aux réunions du Conseil exécutif de l'OMS, où il a souligné la nécessité d'interventions intégrées sur les plans alimentaire, nutritionnel et sanitaire lors des urgences.

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

75. En 2023, le PAM a collaboré avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 23 pays¹⁹. Il a investi 61 millions de dollars dans ces partenariats, dont 77 pour cent ont été alloués au Croissant-Rouge turc.

Partenariats avec les ONG

76. Le PAM a mené un dialogue constant et transparent avec les ONG et collectifs d'ONG partenaires au sujet d'un large éventail de questions opérationnelles et d'impératifs stratégiques. Ces échanges ont permis d'aborder les difficultés rencontrées et les perspectives offertes dans le cadre des efforts humanitaires communs sous un angle collaboratif.
77. Les défis auxquels se heurte la sphère humanitaire, qui tente de répondre à l'augmentation des besoins tout en faisant face à une importante crise du financement, sont une source d'inquiétude qui a été soulevée dans plusieurs instances. Le PAM a organisé une série de webinaires et d'ateliers interactifs avec des membres du personnel d'ONG aux niveaux mondial et national, afin de s'assurer que les modifications majeures apportées à son modèle d'accord de partenariat sur le terrain étaient bien connues de tous.
78. Le PAM a associé des ONG partenaires locales et internationales à la planification et au bon déroulement de la [consultation annuelle sur les partenariats](#) qu'il a tenue en 2023. À cette occasion, des débats dynamiques et participatifs ont été organisés sur des sujets d'importance critique, tels que les interventions humanitaires dans les situations d'urgence complexes, l'action climatique dans les contextes de fragilité et de vulnérabilité, les partenariats visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et les activités collectives de sensibilisation menées pour éviter les crises alimentaires.
79. En août 2023, le PAM a publié une directive rendant obligatoire le recours au portail des partenaires de l'ONU pour toutes ses opérations. Cette plateforme offre un cadre harmonisé aux fins du contrôle et de la sélection des ONG partenaires.

Fonds mondial

80. En 2023, le PAM a appuyé des projets financés par le Fonds mondial dans six pays d'Afrique, à savoir l'Angola, le Cameroun, le Libéria, la Mauritanie, la République centrafricaine et le Tchad. Dans ce cadre, il a livré 19,6 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée et 4,4 millions de colis de fournitures sanitaires, d'une valeur totale de 87,7 millions de dollars, jusqu'à 13 046 points de livraison.

Groupe de la Banque mondiale

81. En 2023, le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont activement cherché à nouer des partenariats avec des acteurs du secteur de l'humanitaire, tels que le PAM, afin de tirer parti des atouts qui leur sont propres.

¹⁹ Algérie, Burundi, Colombie, Égypte, Équateur, État de Palestine, Kenya, Liban, Malawi, Népal, Ouganda, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Tchad, Türkiye, Ukraine et Yémen.

82. Tout au long de l'année, et au premier trimestre de 2024, alors que les besoins en ressources ne cessaient d'augmenter et que les déficits persistaient, le PAM a intensifié sa collaboration avec les institutions financières internationales pour faire face à la crise humanitaire sans précédent qui touchait plusieurs pays et régions comme la bande de Gaza, le Soudan, le Sahel et l'Ukraine. Au niveau institutionnel, sa collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international a consisté à échanger un grand nombre de données et de connaissances afin de faciliter l'alignement des programmes, l'accent étant mis sur le renforcement de la capacité de ces institutions à apporter un soutien aux plus vulnérables, en particulier dans les contextes de fragilité.

Centre de compétences en négociation humanitaire

83. En association avec le CICR, le PAM est un partenaire stratégique pour le Centre de compétences en négociation humanitaire, qui apporte un appui aux négociateurs intervenant en première ligne dans certaines des opérations humanitaires les plus difficiles. En 2023, le Centre a formé 6 250 acteurs humanitaires dans le cadre de cette collaboration. Le programme de formation pour 2024 concerne les collaborateurs des bureaux du PAM en Colombie, en Éthiopie, en Haïti, au Myanmar, en République bolivarienne du Venezuela ainsi que le personnel de sept autres sites au maximum se trouvant dans la région du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Europe orientale.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CICR	Comité international de la Croix-Rouge
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale